

Résolutions
et
décisions

adoptées par l'Assemblée générale
au cours de sa cinquante-huitième session

Volume II

Décisions

16 septembre – 23 décembre 2003

Assemblée générale
Documents officiels • Cinquante-huitième session
Supplément n° 49 (A/58/49)



Nations Unies • New York, 2004

NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit :

Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple : résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple : résolution 3367 A (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple : résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale « S » (de l'anglais « *Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale « S » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution S-8/1, décision S-8/11).

Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales « ES » (de l'anglais « *Emergency Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales « ES » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

*

* *

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 16 septembre au 23 décembre 2003. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la cinquante-huitième session paraîtront dans le volume III.

Table des matières

Décisions

	<i>Pages</i>
A. Élections et nominations	5
B. Autres décisions	12
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission	12
2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission	16
3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).....	17
4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission	18
5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission	20
6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission	33
7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission.....	36

Annexe

Répertoire des décisions	37
--------------------------------	----

Décisions

Sommaire

Numéros
des
décisions

Titres

Pages

A. Élections et nominations

58/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	5
58/402.	Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	5
58/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	5
58/404.	Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement	5
58/405.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	6
	Décision A	6
	Décision B	6
58/406.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	7
58/407.	Élection de quarante-trois membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	7
58/408.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination	8
58/409.	Nomination de membres du Comité des conférences	9
58/410.	Nomination de trois membres du Comité de l'information	9
58/411.	Nomination d'un membre du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	9
58/412.	Nomination de membres du Comité des contributions	10
58/413.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes	10
58/414.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	11
58/415.	Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies	11
58/416.	Nomination de membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	11

B. Autres décisions

1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

58/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-huitième session	12
58/502.	Organisation de la cinquante-huitième session	12
58/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	12
58/504.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	13
58/505.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	13
58/506.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	13

Décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
58/507.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.....	13
58/508.	Rapport du Conseil de sécurité	13
58/509.	Accréditation des organisations non gouvernementales au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement	13
58/510.	Rapport de la Cour internationale de Justice	13
58/511.	Question des îles Falkland (Malvinas).....	13
58/512.	Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste	13
58/513.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	14
58/514.	Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït	14
58/523.	Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction	14
58/527.	L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales	14
58/528.	Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.....	14
58/529.	Commémoration du dixième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement	14
58/565.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-huitième session.....	14
 2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission		
58/515.	La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification	16
58/516.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	16
58/517.	Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire	16
58/518.	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale.....	16
58/519.	Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement.....	16
58/520.	Relation entre le désarmement et le développement	16
58/521.	Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.....	17
 3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)		
58/524.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	17
58/525.	Augmentation du nombre des membres du Comité de l'information.....	17
58/526.	Question de Gibraltar	17

Décisions

Numéros
des
décisions

Titres

Pages

4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission

58/544.	Questions de politique macroéconomique	18
58/545.	Science et technique au service du développement.....	18
58/546.	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs en cours du Sommet mondial sur la société de l'information	18
58/547.	Rapport sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins	18
58/548.	Développement durable et coopération économique internationale	18
58/549.	Rapport du Secrétaire général sur la réalisation des grands objectifs de développement adoptés par les Nations Unies dans les années 90 : progrès, difficultés et contraintes.....	18
58/550.	Environnement et développement durable.....	18
58/551.	Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.....	19
58/552.	Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social	19
58/553.	Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour 2004	19
58/554.	Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts	20

5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission

58/530.	Rapport sur les préparatifs de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004.....	20
58/531.	Rapports examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la prévention du crime et à la justice pénale	21
58/532.	Recommandations du Comité du programme et de la coordination	21
58/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la promotion de la femme.....	21
58/534.	Rapport du Secrétaire général sur les progrès faits dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida.....	21
58/535.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.....	21
58/536.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative aux droits de l'homme	21
58/537.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question de l'application des instruments relatifs aux droits de l'homme.....	21
58/538.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales	22
58/539.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions ayant trait aux situations relatives aux droits de l'homme et aux rapports des rapporteurs et représentants spéciaux.....	22
58/540.	Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.....	22
58/541.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.....	23

Décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
58/542.	Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2004-2005	23
58/543.	Rapport du Conseil économique et social	33
6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission		
58/555.	Délégation de l'autorité officielle dans les questions relatives au personnel du Fonds des Nations Unies pour la population.....	33
58/556.	Rapport du Conseil économique et social	33
58/557.	Transfert de bâtiments à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).....	33
58/558.	Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles.....	33
58/559.	Financement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït.....	34
58/560.	Rapport du Corps commun d'inspection sur les dépenses d'appui relatives aux activités extrabudgétaires dans les organisations du système des Nations Unies	34
58/561.	Construction de bureaux supplémentaires à la Commission économique pour l'Afrique.....	34
58/562.	Renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles, en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles : suivi	34
58/563.	Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2004-2005.....	34
58/564.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	35
7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission		
58/522.	Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international	36

A. Élections et nominations¹

58/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1^{re} séance plénière, le 16 septembre 2003, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa cinquante-huitième session les États Membres suivants : ANTIGUA-ET-BARBUDA, CAP-VERT, CHINE, COSTA RICA, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ÉTHIOPIE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FIDJI et NOUVELLE-ZÉLANDE.

58/402. Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

À sa 23^e séance plénière, le 6 octobre 2003, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général², a prorogé le mandat de M. Ruud LUBBERS, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour une période de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2004.

58/403. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité

À sa 42^e séance plénière, le 23 octobre 2003, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 du règlement intérieur de l'Assemblée, a élu l'ALGÉRIE, le BÉNIN, le BRÉSIL, les PHILIPPINES et la ROUMANIE membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004, afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : BULGARIE, CAMEROUN, GUINÉE, MEXIQUE et RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE.

En conséquence, le Conseil de sécurité se compose des quinze États Membres suivants : ALGÉRIE**, ALLEMAGNE*, ANGOLA*, BÉNIN**, BRÉSIL**, CHILI*, CHINE, ESPAGNE*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, PAKISTAN*, PHILIPPINES**, ROUMANIE** et ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

58/404. Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement

À sa 59^e séance plénière, le 10 novembre 2003, l'Assemblée générale, en application de sa décision 43/406 du 24 octobre 1988, a élu l'ARABIE SAOUDITE, les BAHAMAS, le BANGLADESH, le BRÉSIL, la BULGARIE, le BURKINA FASO, le CAMEROUN, le CAP-VERT, la COLOMBIE, le COSTA RICA, le GHANA, la HONGRIE, l'INDE, ISRAËL, le KAZAKHSTAN, le KIRGHIZISTAN, le MAROC, le MEXIQUE, MONACO, les PAYS-BAS, la POLOGNE, la RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN, la RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, le ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, le SÉNÉGAL, la SOMALIE, la SUÈDE, la TURQUIE et TUVALU membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004, afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : ARABIE SAOUDITE, BAHAMAS, BÉNIN, BRÉSIL, BURKINA FASO, COLOMBIE, DANEMARK, ÉGYPTE, GAMBIE, GUINÉE ÉQUATORIALE, ÎLES MARSHALL, INDE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), ITALIE, JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE, MEXIQUE, NOUVELLE-ZÉLANDE, OUGANDA, PAKISTAN, PAYS-BAS, POLOGNE, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SAMOA, SÉNÉGAL, SLOVAQUIE, SURINAME, THAÏLANDE et TURQUIE.

¹ Pour l'élection du Président, des présidents des grandes commissions et des Vice-Présidents de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session, tenue conformément aux dispositions de la résolution 56/509 du 8 juillet 2002, voir décisions 57/418, 57/419 et 57/420.

² A/58/396.

En conséquence, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement se compose des cinquante-huit États Membres suivants : ALLEMAGNE*, ANTIGUA-ET-BARBUDA*, ARABIE SAOUDITE**, ARGENTINE*, BAHAMAS**, BANGLADESH**, BELGIQUE*, BRÉSIL**, BULGARIE**, BURKINA FASO**, CAMEROUN**, CANADA*, CAP-VERT**, CHINE*, COLOMBIE**, CONGO*, COSTA RICA**, CUBA*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, GHANA**, GRÈCE*, HONGRIE**, INDE**, INDONÉSIE*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'*)**, ISRAËL**, JAPON*, KAZAKHSTAN**, KENYA*, KIRGHIZISTAN**, MAROC**, MEXIQUE**, MONACO**, MYANMAR*, NAMIBIE*, NICARAGUA*, NIGÉRIA*, PAYS-BAS**, POLOGNE**, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE*, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE*, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE**, ROUMANIE*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD**, SÉNÉGAL**, SOMALIE**, SOUDAN*, SUÈDE**, SUISSE*, TCHAD*, TURQUIE**, TUVALU**, URUGUAY*, ZAMBIE* et ZIMBABWE*.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2007.

58/405. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

A

À sa 60^e séance plénière, le 11 novembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission³, a nommé M. Richard Moon membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat prenant effet le 11 novembre 2003 et venant à expiration le 31 décembre 2004, à la suite de la démission de M. Nicholas Thorne.

B

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁴, a nommé les personnes ci-après membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004 : M. Andrzej T. Abraszewski, M. Manlan Narcisse Ahounou, M. Collen V. Kelapile, M. E. Besley Maycock et M. Murari Raj Sharma.

En conséquence, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Andrzej T. ABRASZEWSKI (*Pologne*)***, M. Manlan Narcisse AHOUNOU (*Côte d'Ivoire*)***, M. Michiel W. H. CROM (*Pays-Bas*)*, M. Homero Luis HERNANDEZ (*République dominicaine*)**, M^{me} Nazareth A. INCERA (*Costa Rica*)*, M. Collen V. KELAPILE (*Botswana*)***, M. Vladimir V. KUZNETSOV (*Fédération de Russie*)**, M. E. Besley MAYCOCK (*Barbade*)***, M. Thomas MAZET (*Allemagne*)**, M^{me} Susan M. MCLURG (*États-Unis d'Amérique*)**, M. Richard MOON (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)*, M. Rajat SAHA (*Inde*)*, M. Murari Raj SHARMA (*Népal*)***, M^{me} SUN Minqin (*Chine*)*, M. Juichi TAKAHARA (*Japon*)* et M. Mounir ZAHRAN (*Égypte*)**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

³ A/58/561, par. 4.

⁴ A/58/561/Add.1, par. 11.

58/406. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

À sa 60^e séance plénière, le 11 novembre 2003, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 140 du règlement intérieur de l'Assemblée, a élu la TURQUIE membre du Conseil économique et social pour la période restante du mandat du PORTUGAL⁵, à compter du 1^{er} janvier 2004.

À ses 60^e et 61^e séances plénières, le 11 novembre 2003, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 du règlement intérieur de l'Assemblée, a élu l'ARMÉNIE, le BANGLADESH, la BELGIQUE, le BELIZE, le CANADA, la COLOMBIE, les ÉMIRATS ARABES UNIS, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, l'INDONÉSIE, l'ITALIE, MAURICE, la NAMIBIE, le NIGÉRIA, le PANAMA, la POLOGNE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, la RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE et la TUNISIE membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : AFRIQUE DU SUD, ANDORRE, ARGENTINE, BRÉSIL, ÉGYPTÉ, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ÉTHIOPIE, GÉORGIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), ITALIE, NÉPAL, NIGÉRIA, OUGANDA, PAYS-BAS, PAKISTAN, PÉROU, RÉPUBLIQUE DE CORÉE et ROUMANIE.

En conséquence, le Conseil économique et social se compose des cinquante-quatre États Membres suivants : ALLEMAGNE**, ARABIE SAOUDITE**, ARMÉNIE***, AUSTRALIE*, AZERBAÏDJAN**, BANGLADESH***, BELGIQUE***, BELIZE***, BÉNIN**, BHOUTAN*, BURUNDI*, CANADA***, CHILI*, CHINE*, COLOMBIE***, CONGO**, CUBA**, EL SALVADOR*, ÉMIRATS ARABES UNIS***, ÉQUATEUR**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE***, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FINLANDE*, FRANCE**, GHANA*, GRÈCE**, GUATEMALA*, HONGRIE*, INDE*, INDONÉSIE***, IRLANDE**, ITALIE***, JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE*, JAMAÏQUE**, JAPON**, KENYA**, MALAÏSE**, MAURICE***, MOZAMBIQUE**, NAMIBIE***, NICARAGUA**, NIGÉRIA***, PANAMA***, POLOGNE***, QATAR*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE***, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD*, SÉNÉGAL**, SUÈDE*, TUNISIE***, TURQUIE**, UKRAÏNE* et ZIMBABWE*.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

58/407. Élection de quarante-trois membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

À sa 62^e séance plénière, le 17 novembre 2003, l'Assemblée générale, en application des paragraphes 1 à 3 de la section II de sa résolution 2205 (XXI) du 17 décembre 1966, tels que modifiés par le paragraphe 8 de sa résolution 3108 (XXVIII) du 12 décembre 1973 et par l'alinéa *b* du paragraphe 10 de sa résolution 31/99 du 15 décembre 1976, a élu l'AUTRICHE, le BÉLARUS, l'ÉQUATEUR, l'ESPAGNE, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, le GUATEMALA, l'INDE, l'ITALIE, le KENYA, MADAGASCAR, la MONGOLIE, le NIGÉRIA, l'OUGANDA, le PAKISTAN, le PARAGUAY, la RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, la SERBIE-ET-MONTÉNÉGO, la THAÏLANDE et le VENEZUELA membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, pour un mandat de six ans prenant effet le 14 juin 2004, afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : AUTRICHE, BURKINA FASO, COLOMBIE, ESPAGNE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FIDJI, HONDURAS, HONGRIE, INDE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), ITALIE, KENYA, LITUANIE, OUGANDA, PARAGUAY, ROUMANIE, SOUDAN, THAÏLANDE et URUGUAY.

À la même séance, l'Assemblée générale, en application du paragraphe 2 et des alinéas *a* et *b* du paragraphe 3 de sa résolution 57/20 du 19 novembre 2002, a élu vingt-quatre membres supplémentaires de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international en

⁵ A/58/357.

vue de porter le nombre de ses membres de trente-six à soixante : AFRIQUE DU SUD, ALGÉRIE, ARGENTINE, AUSTRALIE, BELGIQUE, CHILI, COLOMBIE, CROATIE, FIDJI, GABON, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), ISRAËL, JORDANIE, LIBAN, LITUANIE, POLOGNE, QATAR, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, SRI LANKA, SUISSE, TUNISIE, TURQUIE, URUGUAY et ZIMBABWE.

Également, à la même séance, l'Assemblée générale, en application des alinéas *b* et *c* du paragraphe 3 de sa résolution 57/20 du 19 novembre 2002, a décidé par tirage au sort que l'AFRIQUE DU SUD, l'ARGENTINE, la BELGIQUE, le CHILI, la CROATIE, la JORDANIE, la LITUANIE, le QATAR, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, SRI LANKA, la TUNISIE, la TURQUIE et l'URUGUAY seraient les treize membres parmi les vingt-quatre membres supplémentaires de la Commission qui auraient un mandat de quatre ans, et que les onze membres supplémentaires restants auraient un mandat de six ans prenant effet le 14 juin 2004.

En conséquence, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international se compose des soixante États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD*, ALGÉRIE**, ALLEMAGNE*, ARGENTINE*, AUSTRALIE**, AUTRICHE**, BÉLARUS**, BELGIQUE*, BÉNIN*, BRÉSIL*, CAMEROUN*, CANADA*, CHILI*, CHINE*, COLOMBIE**, CROATIE*, ÉQUATEUR**, ESPAGNE**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FIDJI**, FRANCE*, GABON**, GUATEMALA**, INDE**, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')**, ISRAËL**, ITALIE**, JAPON*, JORDANIE*, KENYA**, LIBAN**, LITUANIE*, MADAGASCAR**, MAROC*, MEXIQUE*, MONGOLIE**, NIGÉRIA**, OUGANDA**, PAKISTAN**, PARAGUAY**, POLOGNE**, QATAR*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE*, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD*, RWANDA*, SERBIE-ET-MONTÉNÉGR**, SIERRA LEONE*, SINGAPOUR*, SRI LANKA*, SUÈDE*, SUISSE**, THAÏLANDE**, TUNISIE*, TURQUIE*, URUGUAY*, VENEZUELA** et ZIMBABWE**.

* Mandat expirant la veille de l'ouverture de la quarantième session de la Commission, en 2007.

** Mandat expirant la veille de l'ouverture de la quarante-deuxième session de la Commission, en 2009.

58/408. Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 62^e séance plénière, le 17 novembre 2003, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social⁶ et conformément à l'annexe à la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du 4 décembre 1987, a élu les BAHAMAS, les COMORES, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, la FÉDÉRATION DE RUSSIE, la FRANCE, le MEXIQUE et le ZIMBABWE membres du Comité du programme et de la coordination, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004, afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : BAHAMAS, BOTSWANA, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, MEXIQUE et RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE.

En conséquence, le Comité du programme et de la coordination se compose des trente-quatre États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD**, ALLEMAGNE**, ARGENTINE**, ARMÉNIE**, BAHAMAS**, BÉNIN**, BRÉSIL**, CANADA**, CHINE*, COMORES**, CUBA**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, ÉTHIOPIE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FRANCE**, GABON**, INDE**, INDONÉSIE**, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')**, JAPON*, MEXIQUE**, MONACO**, NICARAGUA**, NIGÉRIA*, PAKISTAN**, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**, RÉPUBLIQUE DE CORÉE*, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD**, SUISSE**, TUNISIE*, UKRAINE**, URUGUAY* et ZIMBABWE**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

⁶ Voir décision 2003/201 B du Conseil économique et social ; voir également A/58/552.

58/409. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 68^e séance plénière, le 3 décembre 2003, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son président, après consultation avec les présidents des groupes régionaux, de l'ALLEMAGNE, de l'ARGENTINE, du MEXIQUE, du NIGÉRIA, de la RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, de la ROUMANIE et du SÉNÉGAL en tant que membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004, afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : ARGENTINE, BÉNIN, FINLANDE, KIRGHIZISTAN, LITUANIE, PÉROU et SIERRA LEONE.

En conséquence, le Comité des conférences se compose des vingt et un États Membres suivants : ALLEMAGNE***, ARGENTINE***, AUTRICHE*, BOLIVIE**, CONGO**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, ÉTHIOPIE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FRANCE**, INDE**, JAMAÏQUE*, JAPON**, JORDANIE*, MEXIQUE***, NÉPAL*, NIGÉRIA***, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE***, ROUMANIE***, SÉNÉGAL***, TUNISIE* et ZAMBIE**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

58/410. Nomination de trois membres du Comité de l'information

À sa 72^e séance plénière, le 9 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁷, a nommé SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES, le SURINAME et la SUISSE membres du Comité de l'information.

En conséquence, le Comité de l'information se compose des cent deux États Membres suivants⁸ : AFRIQUE DU SUD, ALGÉRIE, ALLEMAGNE, ANGOLA, ARABIE SAOUDITE, ARGENTINE, ARMÉNIE, AZERBAÏDJAN, BANGLADESH, BÉLARUS, BELGIQUE, BELIZE, BÉNIN, BRÉSIL, BULGARIE, BURKINA FASO, BURUNDI, CHILI, CHINE, CHYPRE, COLOMBIE, CONGO, COSTA RICA, CÔTE D'IVOIRE, CROATIE, CUBA, DANEMARK, ÉGYPTE, EL SALVADOR, ÉQUATEUR, ESPAGNE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ÉTHIOPIE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FINLANDE, FRANCE, GABON, GÉORGIE, GHANA, GRÈCE, GUATEMALA, GUINÉE, GUYANA, HONGRIE, ÎLES SALOMON, INDE, INDONÉSIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), IRLANDE, ISRAËL, ITALIE, JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE, JAMAÏQUE, JAPON, JORDANIE, KAZAKHSTAN, KENYA, LIBAN, LIBÉRIA, MALTE, MAROC, MEXIQUE, MONACO, MONGOLIE, MOZAMBIQUE, NÉPAL, NIGER, NIGÉRIA, PAKISTAN, PAYS-BAS, PÉROU, PHILIPPINES, POLOGNE, PORTUGAL, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, ROUMANIE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES, SÉNÉGAL, SINGAPOUR, SLOVAQUIE, SOMALIE, SOUDAN, SRI LANKA, SUISSE, SURINAME, TOGO, TRINITÉ-ET-TOBAGO, TUNISIE, TURQUIE, UKRAINE, URUGUAY, VENEZUELA, VIET NAM, YÉMEN et ZIMBABWE.

58/411. Nomination d'un membre du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

À sa 72^e séance plénière, le 9 décembre 2003, l'Assemblée générale a pris note de la candidature présentée par son président, après consultation avec les groupes régionaux, de Saint-Kitts-et-Nevis en tant que membre du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui

⁷ A/58/475, par. 11.

⁸ Voir également décision 58/525.

concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

En conséquence, le Comité spécial se compose des vingt-quatre États Membres suivants : ANTIGUA-ET-BARBUDA, BOLIVIE, CHILI, CHINE, CONGO, CÔTE D'IVOIRE, CUBA, ÉTHIOPIE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FIDJI, GRENADINE, INDE, INDONÉSIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), IRAQ, MALI, PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, SAINTE-LUCIE, SAINT-KITTS-ET-NEVIS, SIERRA LEONE, TUNISIE et VENEZUELA.

58/412. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁹, a nommé les personnes ci-après membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004 : M. Kenshiro Akimoto, M. Petru Dumitriu, M. Haile Selassie Getachew, M. Ihor V. Humenny, M. David A. Leis et M. Meshal Al-Mansour.

À la même séance, l'Assemblée générale, également sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰, a nommé M. David Dutton membre du Comité des contributions pour un mandat prenant effet le 17 décembre 2003 et venant à expiration le 31 décembre 2004.

En conséquence, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Kenshiro AKIMOTO (*Japon*)***, M. Meshal AL-MANSOUR (*Koweït*)***, M. David DUTTON (*Australie*)*, M. Petru DUMITRIU (*Roumanie*)***, M. Haile Selassie GETACHEW (*Éthiopie*)***, M. Bernardo GREIVER (*Uruguay*)*, M. Alvaro GURGEL de ALENCAR NETTO (*Brésil*)**, M. Hassan Mohammed HASSAN (*Nigéria*)*, M. Ihor V. HUMENNY (*Ukraine*)***, M. Eduardo IGLESIAS (*Argentine*)*, M. Omar KADIRI (*Maroc*)*, M. David A. LEIS (*États-Unis d'Amérique*)***, M. Sergei I. MAREYEV (*Fédération de Russie*)**, M. Bernard MEIJERMAN (*Pays-Bas*)**, M. Hae-yun PARK (*République de Corée*)**, M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes RAMOS (*Portugal*)*, M. Ugo SESSI (*Italie*)** et M. WU Gang (*Chine*)**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

58/413. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹, a nommé le Premier Président de la Cour des comptes de la FRANCE membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1^{er} juillet 2004.

En conséquence, le Comité des commissaires aux comptes se compose des membres suivants : le Premier Président de la Cour des comptes de la FRANCE***, le Vérificateur général des comptes de l'AFRIQUE DU SUD* et le Président de la Commission de vérification des comptes des PHILIPPINES**.

* Mandat venant à expiration le 30 juin 2006.

** Mandat venant à expiration le 30 juin 2008.

*** Mandat venant à expiration le 30 juin 2010.

⁹ A/58/562, par. 9.

¹⁰ Ibid., par. 10.

¹¹ A/58/563, par. 5.

58/414. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹², a confirmé la nomination par le Secrétaire général des personnes ci-après en tant que membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004 : M. Ahmad Abdullatif, M. Fernando G. Chico Pardo et M. J. Y. Pillay.

En conséquence, le Comité des placements se compose des membres suivants : M. Ahmad ABDULLATIF (*Arabie saoudite*)***, M^{me} Francine J. BOVICH (*États-Unis d'Amérique*)**, M. Fernando G. CHICO PARDO (*Mexique*)***, M. Takeshi OHTA (*Japon*)**, M. Yves OLTRAMARE (*Suisse*)*, M. Emmanuel Noi OMABOE (*Ghana*)*, M. J. Y. PILLAY (*Singapour*)***, M. Jürgen REIMNITZ (*Allemagne*)* et M. Peter STORMONTH-DARLING (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

58/415. Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³, a nommé les personnes ci-après membres du Tribunal administratif des Nations Unies pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004 : M. Julio Barboza et M. Dayendra Sena Wijewardane.

En conséquence, le Tribunal administratif des Nations Unies se compose des membres suivants : M. Julio BARBOZA (*Argentine*)***, M. Omer Yousif BIREEDO (*Soudan*)*, M. Spyridon FLOGAITIS (*Grèce*)*, M. Kevin HAUGH (*Irlande*)**, M^{me} Jacqueline R. SCOTT (*États-Unis d'Amérique*)**, M^{me} Brigitte STERN (*France*)* et M. Dayendra Sena WIJEWARDANE (*Sri Lanka*)***.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2007.

58/416. Nomination de membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale a pris note de la nomination par son président du CANADA, de la JORDANIE, du MEXIQUE, du NIGER et de la SLOVÉNIE en tant que membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2004.

¹² A/58/564, par. 5.

¹³ A/58/565, par. 5.

B. Autres décisions

1. *Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission*

58/501. Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-huitième session

À sa 1^{re} séance plénière, le 16 septembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences¹⁴, a décidé que, étant strictement entendu que les réunions seraient tenues dans les limites des installations et services disponibles, le Comité des relations avec le pays hôte, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance seraient autorisés à se réunir à New York durant la partie principale de sa cinquante-huitième session.

À sa 37^e séance plénière, le 20 octobre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences¹⁵, a décidé que, étant strictement entendu que les réunions seraient tenues dans les limites des installations et services disponibles, le Groupe de travail sur le fonctionnement futur de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme serait autorisé à se réunir à New York durant la partie principale de sa cinquante-huitième session.

58/502. Organisation de la cinquante-huitième session

À sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2003, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport¹⁶, a adopté une série de dispositions concernant l'organisation de la cinquante-huitième session.

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la proposition du Président, a décidé de reporter la date de suspension de la cinquante-huitième session du 16 décembre au 22 décembre 2003.

À sa 76^e séance plénière, le 19 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la proposition du Président, a décidé de reporter de nouveau la date de suspension de la cinquante-huitième session au 23 décembre 2003.

58/503. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2003, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport¹⁷, a adopté l'ordre du jour¹⁸ et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour¹⁹ de sa cinquante-huitième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²⁰, a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session.

À sa 28^e séance plénière, le 13 octobre 2003, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²¹, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session une question additionnelle intitulée « Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria » et de renvoyer cette question à la Cinquième Commission.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²¹, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session une question additionnelle intitulée « Affiliation de la Cour pénale internationale à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies » et de renvoyer cette question à la Cinquième Commission.

À la même séance également, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²¹, a décidé que le point 108 de l'ordre du jour intitulé « Prévention du crime et justice pénale », renvoyé à la Troisième Commission, serait également examiné directement en séance plénière à seule fin que l'Assemblée générale puisse se prononcer sur le projet de convention des Nations Unies contre la corruption.

À sa 59^e séance plénière, le 10 novembre 2003, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport²², a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session.

¹⁷ Ibid., par. 50 à 60.

¹⁸ A/58/251 et Corr.1.

¹⁹ A/58/252 et Corr.1

²⁰ A/58/250, par. 44.

²¹ A/58/250/Add.1.

²² A/58/250/Add.2.

¹⁴ Voir A/58/356.

¹⁵ Voir A/58/356/Add.1.

¹⁶ A/58/250, par. 4 à 35.

58/504. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

À sa 27^e séance plénière, le 9 octobre 2003, l'Assemblée générale a pris acte du huitième rapport annuel du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994²³.

58/505. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 27^e séance plénière, le 9 octobre 2003, l'Assemblée générale a pris acte du dixième rapport annuel du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991²⁴.

58/506. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

À sa 27^e séance plénière, le 9 octobre 2003, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation²⁵.

58/507. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies

À sa 28^e séance plénière, le 13 octobre 2003, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général²⁶.

58/508. Rapport du Conseil de sécurité

À sa 36^e séance plénière, le 17 octobre 2003, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Conseil de sécurité²⁷.

58/509. Accréditation des organisations non gouvernementales au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement

À sa 44^e séance plénière, le 27 octobre 2003, l'Assemblée générale a décidé d'accepter les demandes d'accréditation des organisations non gouvernementales ci-après²⁸ auprès du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement (New York, les 29 et 30 octobre 2003) et aux auditions de la société civile qui le précèdent :

African Women's Economic Policy Network (AWEPON)
 Association Femmes Soleil d'Haïti (AFASDA)
 Association pour le déploiement rural, la protection de l'environnement et l'artisanat (DERPREA – Cameroun)
 Consejo de Desarrollo Socioeconómico para Sudamérica (CODESESA – Pérou)
 Institute for Democracy in Southern Africa (IDASA)
 Local Association for Cooperation and Social Development (LACSD)
 Forum International de Montréal (FIM)
 Ocaproce Internationale – Organisation camerounaise de promotion de la coopération économique internationale
 South African Institute of International Affairs (SAIIA)
 Forum mondial de réseaux (UBUNTU) (World Forum of Civil Society Networks)

58/510. Rapport de la Cour internationale de Justice

À sa 50^e séance plénière, le 31 octobre 2003, l'Assemblée générale a pris acte du rapport de la Cour internationale de Justice²⁹.

58/511. Question des îles Falkland (Malvinas)

À sa 56^e séance plénière, le 5 novembre 2003, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles Falkland (Malvinas) » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session.

58/512. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste

À sa 59^e séance plénière, le 10 novembre 2003, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question

²³ Voir A/58/140-S/2003/707.

²⁴ Voir A/58/297-S/2003/829 et Corr.1.

²⁵ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 1 (A/58/1).

²⁶ A/58/354.

²⁷ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 2 (A/58/2).

²⁸ A/58/L.6.

²⁹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 4 et rectificatif (A/58/4 et Corr.1).

intitulée « Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session.

58/513. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

À sa 68^e séance plénière, le 3 décembre 2003, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session.

58/514. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït

À sa 69^e séance plénière, le 5 décembre 2003, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session.

58/523. Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction

À sa 72^e séance plénière, le 9 décembre 2003, l'Assemblée générale, en rapport avec l'examen du rapport de la Sixième Commission³⁰, a décidé que la question intitulée « Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction » serait inscrite à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session.

58/527. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session.

58/528. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement » et de l'inscrire à l'ordre de jour provisoire de sa cinquante-neuvième session.

58/529. Commémoration du dixième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2003, l'Assemblée générale, sachant que l'année 2004 marque le dixième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire, a décidé de consacrer une journée, au cours de sa cinquante-neuvième session, à la commémoration du dixième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement³¹.

58/565. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-huitième session

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle pourrait avoir à examiner en application de son règlement intérieur, les points ci-après restaient à examiner pendant la cinquante-huitième session :

- Point 3, *b* : Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs ;
- Point 10 : Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation ;
- Point 11 : Rapport du Conseil de sécurité ;
- Point 12 : Rapport du Conseil économique et social ;
- Point 17 : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations ;
- Point 18 : Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies ;
- Point 23, *a* : Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ;
- Point 25 : Université pour la paix ;
- Point 28 : La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales ;

³⁰ A/58/520.

³¹ A/58/L.29.

Décisions

- Point 37 : La situation au Moyen-Orient ;
- Point 38 : Question de Palestine ;
- Point 40, *b* : Assistance économique spéciale à certains pays ou régions ;
- Point 41 : Suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants ;
- Point 44 : Culture de paix ;
- Point 47 : Suite à donner aux textes issus de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) ;
- Point 49 : Les technologies de l'information et des communications au service du développement ;
- Point 50 : Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes ;
- Point 55 : Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ;
- Point 56 : Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes ;
- Point 57 : Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions ;
- Point 58 : Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes ;
- Point 59 : Renforcement du système des Nations Unies ;
- Point 60 : Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire ;
- Point 83 : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ;
- Point 85 : Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects ;
- Point 94, *e* : Stratégie internationale de prévention des catastrophes ;
- Point 117, *b* : Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
- Point 117, *d* : Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne ;
- Point 118 : Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes ;
- Point 119 : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies ;
- Point 120 : Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 ;
- Point 121 : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 ;
- Point 122 : Planification des programmes ;
- Point 124 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies ;
- Point 125 : Plan des conférences ;
- Point 131 : Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 ;
- Point 132 : Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 ;
- Point 133 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies ;
- Point 134 : Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ;
- Point 138 : Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo ;
- Point 140 : Financement de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental ;
- Point 143 : Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité ;
- Point 160 : Crise mondiale de la sécurité routière ;
- Point 161 : Financement de la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire ;
- Point 165 : Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria.

2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission

58/515. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification

À sa 71^e séance plénière, le 8 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³², a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session la question intitulée « La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification ».

58/516. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

À sa 71^e séance plénière, le 8 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³³, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session la question intitulée « Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale ».

58/517. Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire

À sa 71^e séance plénière, le 8 décembre 2003, l'Assemblée générale, par 133 voix contre 6, avec 38 abstentions, à la suite d'un vote enregistré³⁴ et sur la recommandation de la

Première Commission³⁵, rappelant sa résolution 57/69 du 22 novembre 2002, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session la question intitulée « Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire ».

58/518. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale

À sa 71^e séance plénière, le 8 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁵, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session la question intitulée « Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale ».

58/519. Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement

À sa 71^e séance plénière, le 8 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁵, rappelant ses résolutions 51/45 N du 10 décembre 1996, 52/38 G du 9 décembre 1997, 53/77 M du 4 décembre 1998, 54/54 H du 1^{er} décembre 1999, 55/33 G du 20 novembre 2000, 56/24 P du 29 novembre 2001 et 57/81 du 22 novembre 2002, intitulées « Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement », prenant acte du rapport du Secrétaire général sur les armes légères, y compris l'examen de l'application de mesures concrètes de désarmement, présenté conformément à la résolution 57/81³⁶, et prenant en considération les travaux du Groupe d'États intéressés par des mesures concrètes de désarmement :

a) A décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement » à sa cinquante-neuvième session et de l'examiner, à l'avenir, tous les deux ans ;

b) A décidé également d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session la question intitulée « Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement ».

58/520. Relation entre le désarmement et le développement

À sa 71^e séance plénière, le 8 décembre 2003, l'Assemblée générale a décidé, par 177 voix contre une, avec

³² A/58/452, par. 7.

³³ A/58/456, par. 7.

³⁴ *Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Liban, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Ont voté contre : États-Unis d'Amérique, France, Israël, Monaco, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Se sont abstenus : Albanie, Andorre, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie.

³⁵ A/58/462, par. 83.

³⁶ A/58/207.

2 abstentions, à la suite d'un vote enregistré³⁷ et sur la recommandation de la Première Commission³⁵, conformément à sa résolution 57/65 du 22 novembre 2002, d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session la question intitulée « Relation entre le désarmement et le développement ».

58/521. Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement

À sa 71^e séance plénière, le 8 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁵ :

a) A pris note du rapport du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, y compris la création éventuelle d'un comité préparatoire³⁸, ainsi que des demandes tendant à ce que les États Membres poursuivent leurs consultations à ce sujet ;

b) A décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session la question intitulée « Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement ».

³⁷ *Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovaquie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Ont voté contre : États Unis d'Amérique.

Se sont abstenus : Israël, Rwanda.

³⁸ A/57/848.

3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

58/524. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

À sa 72^e séance plénière, le 9 décembre 2003, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)³⁹.

58/525. Augmentation du nombre des membres du Comité de l'information

À sa 72^e séance plénière, le 9 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴⁰, a décidé de porter de quatre-vingt-dix-neuf à cent deux le nombre des membres du Comité de l'information⁴¹.

58/526. Question de Gibraltar

À sa 72^e séance plénière, le 9 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴², a adopté le texte suivant :

« L'Assemblée générale, rappelant sa décision 57/526 du 11 décembre 2002 et rappelant également que la déclaration dont les Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sont convenus à Bruxelles le 27 novembre 1984⁴³ stipule, entre autres choses, ce qui suit :

“Instituer un processus de négociation visant à résoudre tous les différends entre les parties au sujet de Gibraltar, ainsi qu'à promouvoir entre elles, dans leur intérêt mutuel, la coopération dans les domaines économique, culturel, touristique, militaire, de l'aviation et de l'environnement. Les deux parties acceptent que les questions de souveraineté soient traitées dans le cadre de ce processus. Le Gouvernement britannique tiendra pleinement son engagement de respecter la volonté de la population de Gibraltar, ainsi que l'établit le préambule de la Constitution de 1969”.

³⁹ A/58/474.

⁴⁰ A/58/475, par. 11.

⁴¹ Voir également décision 58/410.

⁴² A/58/480, par. 27.

⁴³ A/39/732, annexe.

note que, dans le cadre de ce processus, les Ministres des affaires étrangères de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se réunissent chaque année alternativement dans l'un et l'autre pays – les réunions les plus récentes s'étant tenues à Barcelone le 20 novembre 2001, et à Londres le 4 février 2002 – et demande instamment aux deux gouvernements de poursuivre leurs négociations en vue d'apporter une solution définitive au problème de Gibraltar, à la lumière des résolutions de l'Assemblée générale et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies. »

4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission

58/544. Questions de politique macroéconomique

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁴⁴.

58/545. Science et technique au service du développement

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁴⁵ :

a) A pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'impact des nouvelles biotechnologies, en particulier sur le développement durable, y compris la sécurité alimentaire, la santé et la productivité⁴⁶ ;

b) A demandé de faire diffuser ce rapport au Forum mondial sur la biotechnologie qui doit avoir lieu à Concepción (Chili) du 2 au 5 mars 2004 ;

c) A invité de nouveau, comme elle l'a fait dans sa résolution 57/237 du 20 décembre 2002, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel à inclure une section sur les résultats du Forum dans le rapport qu'il lui présentera à sa cinquante-neuvième session.

58/546. Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs en cours du Sommet mondial sur la société de l'information

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Com-

mission⁴⁵, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs en cours du Sommet mondial sur la société de l'information⁴⁷.

58/547. Rapport sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁴⁸, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins⁴⁹.

58/548. Développement durable et coopération économique internationale

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁰.

58/549. Rapport du Secrétaire général sur la réalisation des grands objectifs de développement adoptés par les Nations Unies dans les années 90 : progrès, difficultés et contraintes

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵¹, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la réalisation des grands objectifs de développement adoptés par les Nations Unies dans les années 90 : progrès, difficultés et contraintes⁵².

58/550. Environnement et développement durable

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵³.

⁴⁴ A/58/481 et Corr.1.

⁴⁵ A/58/481/Add.2, par. 15.

⁴⁶ A/58/76.

⁴⁷ A/58/74-E/2003/58.

⁴⁸ A/58/481/Add.3, par. 9.

⁴⁹ A/58/209.

⁵⁰ A/58/483.

⁵¹ A/58/483/Add.4, par. 4.

⁵² A/58/327.

⁵³ A/58/484.

58/551. Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁴, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme⁵⁵.

58/552. Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁶, a pris acte des documents suivants :

a) Rapport du Conseil économique et social⁵⁷ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fond des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population⁵⁸.

58/553. Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour 2004

À sa 78^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁶ :

a) A approuvé le projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour la cinquante-neuvième session figurant en annexe à la présente décision ;

b) A invité le Bureau de la Deuxième Commission à continuer de s'employer, en consultation avec les États Membres, à organiser les travaux de la Commission, y compris le programme de travail des sessions à venir, de manière plus pratique et plus cohérente, en leur assurant un meilleur ciblage, un plus grand retentissement et une plus forte participation, conformément à la résolution 57/270 B de l'Assemblée générale, en date du 23 juin 2003, et à faire des suggestions en vue de la prise d'une décision à ce sujet à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée.

⁵⁴ A/58/487, par. 14.

⁵⁵ A/58/168.

⁵⁶ A/58/495 et Corr.1, par. 18.

⁵⁷ A/58/3 (Parts I-II) et (Part II)/Corr.1 et Add.1 et 2. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 3*.

⁵⁸ A/58/151.

Annexe

Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour 2004⁵⁹

1. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement ;
 - b) Système financier international et développement ;
 - c) Crise de la dette extérieure et développement ;
 - d) Produits de base (cinquante-neuvième session).
2. Mise en œuvre et suivi du Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement :
 - a) Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement ;
 - b) Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement (cinquante-huitième session)⁶⁰.
3. Développement durable :
 - a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable ;
 - b) Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement ;
 - c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes ;
 - d) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures ;
 - e) Développement durable des montagnes (cinquante-huitième session) ;
 - f) Promotion de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial 1996-2005 (cinquante-huitième session) ;
 - g) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique ;

⁵⁹ Conformément à la pratique établie et en application de la décision 38/429 de l'Assemblée générale, la Deuxième Commission procédera chaque année à un débat général au début de ses travaux.

⁶⁰ Question également examinée en séance plénière.

- h) Convention sur la diversité biologique ;
- i) Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.
4. Application des décisions prises par la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et par l'Assemblée générale à sa vingt-cinquième session extraordinaire.
5. Mondialisation et interdépendance :
- a) Mondialisation et interdépendance ;
- b) Science et technique au service du développement (cinquante-huitième session) ;
- c) Migrations internationales et développement (cinquante-neuvième session) ;
- d) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite, et restitution de ces avoirs aux pays d'origine ;
- e) Culture et développement (cinquante-neuvième session) ;
- f) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (cinquante-neuvième session).
6. Groupes de pays se trouvant dans des situations spéciales :
- a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ;
- b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport de transit.
7. Élimination de la pauvreté et autres questions de développement :
- a) Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) ;
- b) Participation des femmes au développement ;
- c) Mise en valeur des ressources humaines (cinquante-huitième session) ;
- d) Application de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement ;
- e) Coopération pour le développement industriel (cinquante-neuvième session).
8. Activités opérationnelles de développement :
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ;
- b) Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (cinquante-neuvième session) ;
- c) Coopération Sud-Sud ; coopération économique et technique entre pays en développement (cinquante-huitième session).
9. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles.
10. Formation et recherche :
- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ;
- b) École des cadres du système des Nations Unies à Turin (Italie) [cinquante-huitième session] ;
- c) Université des Nations Unies (cinquante-neuvième session).
11. Rapport du Conseil économique et social.
- 58/554. Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts**
- À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁶, a décidé que les participants ressortissants de pays en développement, en priorité de pays les moins avancés et de pays en transition, pourront bénéficier d'une indemnité de voyage et d'indemnités journalières de subsistance qui seront prélevées sur les ressources du Fonds d'affectation spéciale prévues à cet effet.
- 5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission**
- 58/530. Rapport sur les préparatifs de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004**
- À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶¹, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les

⁶¹ A/58/497 (Part II), par. 21.

préparatifs de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004⁶².

58/531. Rapports examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la prévention du crime et à la justice pénale

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶³, a pris acte des rapports suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale⁶⁴ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur l'action préventive et la lutte contre la corruption et le transfert illégal de fonds et le rapatriement desdits actifs dans les pays d'origine⁶⁵ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur la promotion de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant⁶⁶.

58/532. Recommandations du Comité du programme et de la coordination

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁷, a décidé de faire siennes les recommandations formulées par le Comité du programme et de la coordination, telles qu'elles figurent à la section C.4 du chapitre III de son rapport⁶⁸.

58/533. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la promotion de la femme

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁷, a pris note des documents suivants :

a) Note du Secrétaire général sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme⁶⁹ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme⁷⁰ ;

c) Rapport du Groupe de travail chargé d'examiner les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme⁷¹.

58/534. Rapport du Secrétaire général sur les progrès faits dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷², a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les progrès faits dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida⁷³.

58/535. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁴, a pris note des documents suivants :

a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale⁷⁵ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban⁷⁶.

58/536. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative aux droits de l'homme

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁷, a pris note des documents présentés au titre du point intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme »⁷⁸.

58/537. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question de l'application des instruments relatifs aux droits de l'homme

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁹, a pris note des documents suivants :

⁶² E/CN.5/2003/6 ; voir également A/58/67-E/2003/49.

⁶³ A/58/499, par. 33.

⁶⁴ A/58/87-E/2003/82.

⁶⁵ A/58/125.

⁶⁶ A/58/165.

⁶⁷ A/58/501, par. 44.

⁶⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 16 (A/58/16)*.

⁶⁹ A/58/168.

⁷⁰ A/58/417.

⁷¹ A/58/540.

⁷² A/58/504, par. 66.

⁷³ A/58/184 ; voir également A/58/329.

⁷⁴ A/58/506, par. 25.

⁷⁵ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 18 (A/58/18)*.

⁷⁶ A/58/324.

⁷⁷ A/58/508, par. 5.

⁷⁸ Voir décisions 58/537, 58/538, 58/539 et 58/541, par lesquelles l'Assemblée générale a pris note des documents présentés au titre des alinéas a, b, c et e.

⁷⁹ A/58/508/Add.1 et Corr.1, par. 24.

- a) Rapport du Comité des droits de l'homme⁸⁰ ;
- b) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage⁸¹ ;
- c) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants⁸² ;
- d) Note du Secrétariat transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur quinzième réunion, tenue à Genève du 23 au 27 juin 2003⁸³.

58/538. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁸⁴, a pris note des documents suivants :

- a) Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants⁸⁵ ;
- b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur les droits de l'homme des migrants⁸⁶ ;
- c) Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement⁸⁷ ;
- d) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures de contrainte unilatérales⁸⁸ ;
- e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de sa Représentante spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme⁸⁹.

58/539. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions ayant trait aux situations relatives aux droits de l'homme et aux rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁹⁰, a pris note des documents suivants :

- a) Note du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme des détenus libanais en Israël⁹¹ ;
- b) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar⁹² ;
- c) Note du Secrétaire général concernant le rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan⁹³ ;
- d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Iraq⁹⁴ ;
- e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Sierra Leone⁹⁵ ;
- f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, consacré à la situation des femmes et des filles en Afghanistan⁹⁶ ;
- g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Burundi⁹⁷.

58/540. Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission⁹⁸.

⁸⁰ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 40 (A/58/40).

⁸¹ A/58/306.

⁸² A/58/326.

⁸³ A/58/350.

⁸⁴ A/58/508/Add.2, par. 132.

⁸⁵ A/58/121.

⁸⁶ A/58/275.

⁸⁷ A/58/276 et Add.1.

⁸⁸ A/58/279.

⁸⁹ A/58/380.

⁹⁰ A/58/508/Add.3, par. 58.

⁹¹ A/58/218.

⁹² A/58/325 et Add.1.

⁹³ A/58/334.

⁹⁴ A/58/338.

⁹⁵ A/58/379.

⁹⁶ A/58/421.

⁹⁷ A/58/448.

⁹⁸ A/58/508/Add.4.

58/541. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme⁹⁹.

58/542. Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2004-2005

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁰ et conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990, 46/140 du 17 décembre 1991 et 50/227 du 24 mai 1996, a approuvé l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 2004-2005, tels qu'ils figurent aux annexes I et II de la présente décision.

Annexe I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations

1. Conformément à l'article 106 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole à allouer aux intervenants.

2. Conformément aux résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles des représentants du Secrétariat, ne doivent pas dépasser sept minutes, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent pas dépasser quinze minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la

documentation à temps, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. Projets de résolution sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela est possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre note des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. Propositions émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social

4. Lorsqu'il présente des propositions à l'Assemblée générale, le Conseil économique et social doit, dans toute la mesure possible, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. Programme de travail

5. La Troisième Commission devra, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion officielle au cours de laquelle elle examinera son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudiera les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les points qui seront renvoyés à la Troisième Commission lors de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale devront être examinés dans l'ordre suivant :

- Point 2. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- Point 3. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille
- Point 4. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- Point 5. Prévention du crime et justice pénale
- Point 6. Contrôle international des drogues
- Point 7. Promotion de la femme

⁹⁹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 36 (A/58/36).

¹⁰⁰ A/58/509, par. 11.

Point 8. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Point 9. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires

Point 10. Promotion et protection des droits de l'enfant

Point 11. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones, 1995-2004

Point 12. Élimination du racisme et de la discrimination raciale¹⁰¹ :

- a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale
- b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Point 13. Droit des peuples à l'autodétermination¹⁰¹

Point 14. Questions relatives aux droits de l'homme^{102, 103}

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Point 1. Rapport du Conseil économique et social.

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

¹⁰¹ Les points 12 et 13 seront examinés conjointement; les délégations pourront faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point, si elles le souhaitent.

¹⁰² Les alinéas *a* et *d* seront examinés séparément; les alinéas *b*, *c* et *e* seront examinés conjointement.

¹⁰³ Les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas *a* et *d* et deux déclarations au titre des alinéas *b*, *c* et *e*, mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

E. Établissement et présentation des projets de résolution

8. Il est demandé aux délégations, lors de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données par l'Assemblée générale dans ses résolutions 45/175 et 46/140, en ce qui concerne la présentation des propositions¹⁰⁴ :

POINT 1. *Rapport du Conseil économique et social*

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

POINT 2. *Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale*

Tous les ans

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

POINT 3. *Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille*

Tous les deux ans

Situation sociale dans le monde (années impaires) [résolution 56/177, par. 14]

Mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées : vers une société pour tous au XXI^e siècle (années impaires) [résolution 58/132, par. 15]

Politiques et programmes mobilisant les jeunes (années impaires)

Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (années impaires)

Famille (années impaires)

Rôle des coopératives dans le développement social (années impaires)

Année internationale des volontaires (2005) [résolution 57/106]

¹⁰⁴ La référence aux années « paires » et « impaires » s'entend des années civiles.

Tous les cinq ans

Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2007)

POINT 4. *Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*

Tous les ans

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

POINT 5. *Prévention du crime et justice pénale*

Tous les ans

Renforcement du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, en particulier de ses capacités de coopération technique

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (2005)

POINT 6. *Contrôle international des drogues*

Tous les ans

Action à mener dans le cadre des Nations Unies ; respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre le problème mondial de la drogue ; coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue et suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Tous les deux ans

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

POINT 7. *Promotion de la femme*

Tous les ans

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)

Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Tous les deux ans

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Amélioration de la condition de la femme en milieu rural (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Traite des femmes et des filles (années paires)

Élimination des crimes d'honneur commis contre les femmes (2004)

Élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes définis dans le document final issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2004)

POINT 8. *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »*

Tous les ans

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

POINT 9. *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires*

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés en Afrique

Tous les deux ans

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (années impaires)

Nouvel ordre international humanitaire (années paires)

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (années impaires) [résolution 58/154]

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2007)

POINT 10. *Promotion et protection des droits de l'enfant*

Tous les ans

Droits de l'enfant; mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant; prévention et élimination de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants; enfants et conflits armés; promotion et protection des droits de l'enfant, notamment les enfants se trouvant dans des situations particulièrement difficiles; les petites filles

Tous les deux ans

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

POINT 11. *Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones, 1995-2004*

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Décennie internationale des populations autochtones

Fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'Instance permanente sur les questions autochtones

Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes

POINT 12. *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

a) *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

Tous les ans

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [article 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2106 A (XX), annexe)]

Tous les deux ans

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

b) *Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*

Tous les ans

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

POINT 13. *Droit des peuples à l'autodétermination*

Tous les ans

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

POINT 14. *Questions relatives aux droits de l'homme*

a) *Application des instruments relatifs aux droits de l'homme*

Tous les ans

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (sera examinée tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Rapport du Comité contre la torture

État de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]

Tous les deux ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

Rapports des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leurs réunions périodiques (années paires)

b) *Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Protection des migrants

La mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les

droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004) et activités d'information dans ce domaine

Droits de l'homme et mesures de contrainte unilatérales

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire

Droit à l'alimentation

Convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées

Tous les deux ans

Les droits de l'homme et la diversité culturelle (années impaires)

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (2004) [résolution 57/227]

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (années impaires)

Aide et protection en faveur des personnes déplacées dans leur propre pays (années impaires)

Renforcement de l'état de droit (années paires)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (résolution 57/213)

Tous les cinq ans

Attribution de prix concernant les droits de l'homme (2007)

c) *Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux*

d) *Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

e) *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*

Tous les ans

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Annexe II

Programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 2004-2005

2004

POINT 1. *Rapport du Conseil économique et social*

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

POINT 2. *Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 58/130, par. 25)

POINT 3. *Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (résolution 57/166, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs et la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (résolution 58/15, par. 12)¹⁰⁵

POINT 4. *Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (résolution 58/134, par. 19)

POINT 5. *Prévention du crime et justice pénale*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris le programme et les recommandations finales concernant le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée : aider les États à renforcer leurs capacités en vue de faciliter l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant (résolution 58/135, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur l'intensification de la coopération internationale et de l'assistance technique en vue de promouvoir l'application des conventions et protocoles universels relatifs au terrorisme dans le cadre des activités du Centre pour la prévention internationale du crime (résolution 58/136, par. 12)

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (résolution 58/138, par. 20 et 21)¹⁰⁵

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (résolution 58/139, par. 10)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, en particulier de ses capacités de coopération technique (résolution 58/140, par. 24)

POINT 6. *Contrôle international des drogues*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Mise à jour du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale face au problème mondial de la drogue (résolution 58/141, sect. III, par. 11)

POINT 7. *Promotion de la femme*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (résolution 57/176, par. 25 et 26)

Rapport du Secrétaire général sur l'élimination des crimes d'honneur commis contre les femmes (résolution 57/179, par. 6)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)¹⁰⁵

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies (résolution 58/144, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (résolution 58/244, par. 7)

POINT 8. *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

¹⁰⁵ Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Rapport du Secrétaire général sur l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes définis dans le document final issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 57/181, par. 14)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 58/148, par. 28)¹⁰⁵

POINT 9. *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés en ce qui concerne la promotion d'un nouvel ordre humanitaire international (résolution 57/184, par. 9)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 58/151, par. 13, et résolution 58/153, par. 10)

Rapport d'ensemble du Secrétaire général sur l'aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés en Afrique (résolution 58/149, par. 37)

POINT 10. *Promotion et protection des droits de l'enfant*

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25, annexe)¹⁰⁵

Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés sur la situation des enfants touchés par les conflits armés (résolution 58/157, par. 50, al. c)

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation générale des mesures prises par les Nations Unies en faveur des enfants touchés par les conflits armés (résolution 58/157, par. 48)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la concrétisation des engagements énoncés dans le document intitulé « Un monde digne des enfants » (résolution 58/157, par. 50, al. a)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'enfant contenant des informations sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant (résolution 58/157, par. 50, al. b)

POINT 11. *Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones, 1995-2004*

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur

l'exécution du programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 58/158, par. 10)

POINT 12. *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

a) *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapports du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 2106 A (XX), annexe, et résolution 57/194, sect. III, par. 7]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 57/194, sect. III, par. 7)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 57/194, sect. II, par. 5, et sect. III, par. 7)

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée sur l'étude relative à la question des programmes politiques qui incitent à la discrimination raciale ou l'encouragent (résolution 58/159, par. 14)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (résolution 58/160, par. 51)

b) *Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (résolution 58/160, par. 55)

POINT 13. *Droit des peuples à l'autodétermination*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (résolution 58/161, par. 6)

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (résolution 58/162, par. 17)

POINT 14. *Questions relatives aux droits de l'homme*

a) *Application des instruments relatifs aux droits de l'homme*

Documentation

Rapports des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur leurs réunions périodiques (résolution 57/202, par. 23)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour assurer l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment le respect de l'obligation de soumettre des rapports conformément aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 57/202, par. 23)

Rapport du Comité contre la torture [article 24 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 39/46, annexe)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 58/164, par. 30)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 58/164, par. 30)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la question de la torture (résolution 58/164, par. 32)

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (résolution 58/166, par. 11)

b) *Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'état des arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 57/210, par. 19)

Rapport du Secrétaire général sur le Centre sous-régional pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (résolution 58/176, par. 4)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation dans le monde en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (résolution 57/214, par. 22)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (résolution 57/215, par. 25)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit et la recommandation de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (résolution 57/221, par. 13)

Rapport d'ensemble du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (résolution 58/168, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures de contrainte unilatérales (résolution 58/171, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (résolution 58/172, par. 29)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (résolution 58/193, par. 12)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible (résolution 58/173, par. 16)

Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (résolution 58/185, al. e)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (résolution 58/187, par. 12)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur une étude dont les États pourraient s'inspirer pour renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales tout en luttant contre le terrorisme (résolution 58/187, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (résolution 58/190, par. 27)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les droits de l'homme des migrants (résolution 58/190, par. 27)

Rapport du Secrétaire général sur l'appui apporté au Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées (résolution 58/246, par. 13)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées (résolution 58/246, par. 13)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation (résolution 58/186, par. 18)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Personnes disparues (résolution 57/207, par. 10)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (résolution 57/211, par. 11)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (résolution 57/213, par. 15)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (résolution 57/227, par. 5)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (résolution 58/170, par. 10)

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (résolution 58/178, par. 15)

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire (résolution 58/188, par. 6)

c) *Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (résolution 58/247, par. 7, al. b)

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (résolution 58/196, par. 10)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (résolution 58/195, par. 5)

d) *Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*

e) *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*

2005¹⁰⁶

POINT 1. *Rapport du Conseil économique et social*

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

POINT 2. *Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale*

POINT 3. *Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives dans l'élimination de la pauvreté (résolution 58/131, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (résolution 58/132, par. 15)

Rapport d'ensemble du Secrétaire général comprenant une évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà depuis 1995 dans les domaines d'activité qui y sont recensés comme prioritaires (résolution 58/133, par. 18)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation internationale du Travail donnant une analyse et une évaluation mondiales des plans d'action nationaux en faveur de l'emploi des jeunes (résolution 58/133, par. 20)

POINT 4. *Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*

POINT 5. *Prévention du crime et justice pénale*

POINT 6. *Contrôle international des drogues*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

POINT 7. *Promotion de la femme*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)¹⁰⁵

¹⁰⁶ Le programme de travail et la documentation pour 2005 seront révisés en fonction des décisions qu'aura prises le Conseil économique et social en 2004.

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 58/145, par. 24)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur le problème de la violence à l'égard des travailleuses migrantes (résolution 58/143, par. 18)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme en milieu rural (résolution 58/146, par. 9)

POINT 8. *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

POINT 9. *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (résolution 58/150, par. 12)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Programme d'action adopté par la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (résolution 58/154, par. 13)

POINT 10. *Promotion et protection des droits de l'enfant*

POINT 11. *Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones, 1995-2004*

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 55/80, par. 4, al. c, et résolution 56/140, par. 4, al. c) et sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

POINT 12. *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

a) *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*
Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [article 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2106 A (XX), annexe)]

b) *Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*

POINT 13. *Droit des peuples à l'autodétermination*

POINT 14. *Questions relatives aux droits de l'homme*

a) *Application des instruments relatifs aux droits de l'homme*
Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 58/165, par. 31)

Rapport du Comité contre la torture [article 24 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 39/46, annexe)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (résolution 58/166, par. 11)

b) *Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (résolution 58/167, par. 14)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (résolution 58/169, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (résolution 58/174, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 58/175, par. 22)

Rapport du Représentant du Secrétaire général pour les personnes déplacées dans leur propre pays (résolution 58/177, par. 19)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (résolution 58/180, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (résolution 58/182, par. 17)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 58/183, par. 18)

Promotion de la paix en tant que condition essentielle du plein exercice par tous de tous les droits de l'homme (résolution 58/192, par. 6)

- c) *Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux*
- d) *Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*
- e) *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

58/543. Rapport du Conseil économique et social

À sa 77^e séance plénière, le 22 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁰, a pris acte des chapitres I, III, IV, V, VII (sections A, B, C et I) et IX du rapport du Conseil économique et social¹⁰⁷.

6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission

58/555. Délégation de l'autorité officielle dans les questions relatives au personnel du Fonds des Nations Unies pour la population

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰⁸ et après avoir examiné la note du Secrétariat sur la

question¹⁰⁹, a décidé que le Secrétaire général déléguerait au Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population l'autorité officielle dans les questions relatives au personnel du Fonds.

58/556. Rapport du Conseil économique et social

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰⁸, a pris acte des chapitres I, VII (sections B et C) et IX du rapport du Conseil économique et social¹¹⁰.

58/557. Transfert de bâtiments à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹¹ :

a) A remercié le Gouvernement italien de l'offre qu'il a faite de mettre cinq bâtiments supplémentaires à la disposition de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) ;

b) A pris acte de la note du Secrétaire général concernant l'acceptation des cinq bâtiments supplémentaires offerts par le Gouvernement italien à la Base de soutien logistique des Nations Unies¹¹² et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹¹³ ;

c) A approuvé le transfert à la Base de soutien logistique des Nations Unies des cinq bâtiments supplémentaires offerts par le Gouvernement italien ;

d) A décidé de poursuivre au cours de sa cinquante-huitième session l'examen de la question du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies.

58/558. Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹¹, a pris acte de la note du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles¹¹⁴.

¹⁰⁷ A/58/3 (Parts I-II) et (Part II)/Corr.1 et Add.1 et 2. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 3*.

¹⁰⁸ A/58/588, par. 8.

¹⁰⁹ A/C.5/58/2.

¹¹⁰ A/58/3 (Parts I-II) et (Part II)/Corr.1 et Add.1 et 2. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 3*.

¹¹¹ A/58/582, par. 13.

¹¹² A/58/596.

¹¹³ A/58/609.

¹¹⁴ A/58/559.

58/559. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹⁵ :

a) A pris acte de la note du Secrétaire général sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004¹¹⁶ et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹¹⁷ ;

b) A décidé de poursuivre au cours de sa cinquante-huitième session l'examen de la question subsidiaire intitulée « Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité : Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït ».

58/560. Rapport du Corps commun d'inspection sur les dépenses d'appui relatives aux activités extrabudgétaires dans les organisations du système des Nations Unies

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹⁸, et ayant examiné le rapport du Corps commun d'inspection sur les dépenses d'appui relatives aux activités extrabudgétaires dans les organisations du système des Nations Unies¹¹⁹ et la note du Secrétaire général transmettant ses observations y relatives et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination¹²⁰, ainsi que le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹²¹, a prié le Corps commun d'inspection de clarifier ses recommandations 1, 4, 6, 8 et 9 et a décidé de poursuivre l'examen de la question à la première partie de la reprise de sa cinquante-huitième session.

58/561. Construction de bureaux supplémentaires à la Commission économique pour l'Afrique

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Com-

mission¹¹⁸, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la construction de bureaux supplémentaires à la Commission économique pour l'Afrique¹²² et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹²³.

58/562. Renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles, en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles : suivi

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹⁸, a pris acte du rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles, en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles : suivi »¹²⁴, et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹²⁵.

58/563. Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2004-2005

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹²⁶, et conformément au paragraphe 6 de sa résolution 46/220 du 20 décembre 1991, a approuvé le programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2004-2005 figurant en annexe à la présente décision.

Annexe

Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2004-2005

A. Programme de travail pour 2004

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
3. Budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005

¹¹⁵ A/58/585, par. 6.

¹¹⁶ A/58/386.

¹¹⁷ A/58/441.

¹¹⁸ A/58/572, par. 20.

¹¹⁹ Voir A/57/442.

¹²⁰ A/57/442/Add.1.

¹²¹ A/57/434, par. 5 et 6.

¹²² A/58/154.

¹²³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 7 et rectificatif (A/58/7 et Corr.1), par. XI.3.*

¹²⁴ A/58/217.

¹²⁵ A/58/7/Add.1 et Corr.1. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 7A.*

¹²⁶ A/58/571/Add.1, par. 5.

Décisions

4. Planification des programmes
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
6. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique
7. Plan des conférences
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
9. Gestion des ressources humaines
10. Corps commun d'inspection
11. Régime commun des Nations Unies
12. Régime des pensions des Nations Unies
13. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
14. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
15. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
16. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994
17. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
18. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
19. Rapport du Conseil économique et social
20. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
3. Budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005
4. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
6. Corps commun d'inspection
7. Plan des conférences
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
9. Régime commun des Nations Unies
10. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
11. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
12. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
13. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994
14. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
15. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
16. Rapport du Conseil économique et social
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

58/564. Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

À sa 79^e séance plénière, le 23 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹²⁶, a décidé de reporter à la reprise de sa cinquante-huitième session l'examen des points ci-après de l'ordre du jour et des documents s'y rapportant :

B. Programme de travail pour 2005

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes

Point 127 : *Gestion des ressources humaines*

Point 128 : *Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies*

Point 129 : *Corps commun d'inspection*

Rapport du Corps commun d'inspection¹²⁷

Note du Secrétaire général transmettant le programme de travail du Corps commun d'inspection pour 2003¹²⁸

Note du Secrétaire général transmettant la liste préliminaire des questions pouvant faire l'objet de rapports du Corps commun d'inspection en 2004 et au-delà¹²⁹

Rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Corps commun d'inspection¹³⁰

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur l'examen préliminaire de son statut et de ses méthodes de travail¹³¹

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur l'examen approfondi de son statut et de ses méthodes de travail¹³²

Point 130 : *Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne*

Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003¹³³

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit du fonctionnement du Comité du Siège pour les marchés¹³⁴

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen de la structure et du fonctionnement des centres d'information des Nations Unies¹³⁵

Point 134 : *Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies*

Rapport du Secrétaire général sur la participation des Volontaires des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix¹³⁶

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies¹³⁷ et premier rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003¹³⁸

7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission

58/522. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international

À sa 72^e séance plénière, le 9 décembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹³⁹, a décidé de prendre note de l'examen de la question intitulée « Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international » et a noté que cette question pouvait être examinée à l'avenir.

¹²⁷ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 34 (A/58/34).

¹²⁸ A/58/64.

¹²⁹ A/58/291.

¹³⁰ A/58/220.

¹³¹ A/58/343.

¹³² A/58/343/Add.1.

¹³³ A/58/364.

¹³⁴ A/58/294.

¹³⁵ A/57/747 et Corr.1.

¹³⁶ A/55/697.

¹³⁷ A/55/874.

¹³⁸ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément n° 7 (A/56/7).

¹³⁹ A/58/510, par. 6.

Annexe

Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
58/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.....	3, a	1 ^{re}	16 septembre 2003	5
58/402.	Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	16, d	23 ^e	6 octobre 2003	5
58/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	15, a	42 ^e	23 octobre.2003	5
58/404.	Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement.....	16, b	59 ^e	10 novembre 2003	5
58/405.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires				
	Décision A	17, a	60 ^e	11 novembre 2003	6
	Décision B	17, a	75 ^e	17 décembre 2003	6
58/406.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	15, b	60 ^e et 61 ^e	11 novembre 2003	7
58/407.	Élection de quarante-trois membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	16, a	62 ^e	17 novembre 2003	7
58/408.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination.....	16, c	62 ^e	17 novembre 2003	8
58/409.	Nomination de membres du Comité des conférences	17, g	68 ^e	3 décembre 2003	9
58/410.	Nomination de trois membres du Comité de l'information.....	86	72 ^e	9 décembre 2003	9
58/411.	Nomination d'un membre du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.....	19	72 ^e	9 décembre 2003	9
58/412.	Nomination de membres du Comité des contributions	17, b	75 ^e	17 décembre 2003	10
58/413.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes.....	17, c	75 ^e	17 décembre 2003	10
58/414.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	17, d	75 ^e	17 décembre 2003	11
58/415.	Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies.....	17, e	75 ^e	17 décembre 2003	11
58/416.	Nomination de membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	17, f	75 ^e	17 décembre 2003	11

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
58/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-huitième session	8	1 ^{re} 37 ^e	16 septembre 2003 20 octobre 2003	12
58/502.	Organisation de la cinquante-huitième session	8	2 ^e 75 ^e 76 ^e	19 septembre 2003 17 décembre 2003 19 décembre 2003	12
58/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	8	2 ^e 28 ^e 59 ^e	19 septembre 2003 13 octobre 2003 10 novembre 2003	12
58/504.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	53	27 ^e	9 octobre 2003	13
58/505.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	54	27 ^e	9 octobre 2003	13
58/506.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	10	27 ^e	9 octobre 2003	13
58/507.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	7	28 ^e	13 octobre 2003	13
58/508.	Rapport du Conseil de sécurité.....	11	36 ^e	17 octobre 2003	13
58/509.	Accréditation des organisations non gouvernementales au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement	104, b	44 ^e	27 octobre 2003	13
58/510.	Rapport de la Cour internationale de Justice	13	50 ^e	31 octobre 2003	13
58/511.	Question des îles Falkland (Malvinas).....	32	56 ^e	5 novembre 2003	13
58/512.	Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.....	36	59 ^e	10 novembre 2003	13
58/513.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	24	68 ^e	3 décembre 2003	14
58/514.	Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït	35	69 ^e	5 décembre 2003	14

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
58/515.	La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification	63	71 ^e	8 décembre 2003	16
58/516.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	67	71 ^e	8 décembre 2003	16
58/517.	Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire	73, z	71 ^e	8 décembre 2003	16
58/518.	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale	73, k	71 ^e	8 décembre 2003	16
58/519.	Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement.....	73, u	71 ^e	8 décembre 2003	16
58/520.	Relation entre le désarmement et le développement	73, h	71 ^e	8 décembre 2003	16
58/521.	Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.....	73, e	71 ^e	8 décembre 2003	17
58/522.	Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international	148	72 ^e	9 décembre 2003	36
58/523.	Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction.....	158	72 ^e	9 décembre 2003	14
58/524.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.....	85	72 ^e	9 décembre 2003	17
58/525.	Augmentation du nombre des membres du Comité de l'information.....	86	72 ^e	9 décembre 2003	17
58/526.	Question de Gibraltar	19	72 ^e	9 décembre 2003	17
58/527.	L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales.....	34	75 ^e	17 décembre 2003	14
58/528.	Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement	45	75 ^e	17 décembre 2003	14
58/529.	Commémoration du dixième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement	50	75 ^e	17 décembre 2003	14
58/530.	Rapport sur les préparatifs de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004.....	106	77 ^e	22 décembre 2003	20
58/531.	Rapports examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la prévention du crime et à la justice pénale.....	108	77 ^e	22 décembre 2003	21

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
58/532.	Recommandations du Comité du programme et de la coordination.....	110	77 ^e	22 décembre 2003	21
58/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la promotion de la femme.....	110	77 ^e	22 décembre 2003	21
58/534.	Rapport du Secrétaire général sur les progrès faits dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida.....	113	77 ^e	22 décembre 2003	21
58/535.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.....	115	77 ^e	22 décembre 2003	21
58/536.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative aux droits de l'homme.....	117	77 ^e	22 décembre 2003	21
58/537.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question de l'application des instruments relatifs aux droits de l'homme.....	117, a	77 ^e	22 décembre 2003	21
58/538.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.....	117, b	77 ^e	22 décembre 2003	22
58/539.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions ayant trait aux situations relatives aux droits de l'homme et aux rapports des rapporteurs et représentants spéciaux.....	117, c	77 ^e	22 décembre 2003	22
58/540.	Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.....	117, d	77 ^e	22 décembre 2003	22
58/541.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.....	117, e	77 ^e	22 décembre 2003	23
58/542.	Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2004-2005.....	12	77 ^e	22 décembre 2003	23
58/543.	Rapport du Conseil économique et social.....	12	77 ^e	22 décembre 2003	33
58/544.	Questions de politique macroéconomique.....	91	78 ^e	23 décembre 2003	18
58/545.	Science et technique au service du développement.....	91, b	78 ^e	23 décembre 2003	18
58/546.	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs en cours du Sommet mondial sur la société de l'information.....	91, b	78 ^e	23 décembre 2003	18
58/547.	Rapport sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins.....	91, c et f	78 ^e	23 décembre 2003	18

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
58/548.	Développement durable et coopération économique internationale	93	78 ^e	23 décembre 2003	18
58/549.	Rapport du Secrétaire général sur la réalisation des grands objectifs de développement adoptés par les Nations Unies dans les années 90 : progrès, difficultés et contraintes	93, <i>d</i>	78 ^e	23 décembre 2003	18
58/550.	Environnement et développement durable	94	78 ^e	23 décembre 2003	18
58/551.	Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	97	78 ^e	23 décembre 2003	19
58/552.	Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social	12	78 ^e	23 décembre 2003	19
58/553.	Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour 2004	12	78 ^e	23 décembre 2003	19
58/554.	Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts	12	79 ^e	23 décembre 2003	20
58/555.	Délégation de l'autorité officielle dans les questions relatives au personnel du Fonds des Nations Unies pour la population	12	79 ^e	23 décembre 2003	33
58/556.	Rapport du Conseil économique et social	12	79 ^e	23 décembre 2003	33
58/557.	Transfert de bâtiments à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	134	79 ^e	23 décembre 2003	33
58/558.	Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles	134	79 ^e	23 décembre 2003	33
58/559.	Financement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït	143, <i>a</i>	79 ^e	23 décembre 2003	34
58/560.	Rapport du Corps commun d'inspection sur les dépenses d'appui relatives aux activités extrabudgétaires dans les organisations du système des Nations Unies	120	79 ^e	23 décembre 2003	34
58/561.	Construction de bureaux supplémentaires à la Commission économique pour l'Afrique	120	79 ^e	23 décembre 2003	34
58/562.	Renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles, en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles : suivi	120	79 ^e	23 décembre 2003	34
58/563.	Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2004-2005	119	79 ^e	23 décembre 2003	34
58/564.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	119	79 ^e	23 décembre 2003	35
58/565.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-huitième session	8	79 ^e	23 décembre 2003	14